



AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

AVIS est donné par la greffière de la Ville, que le règlement numéro 842-19 autorisant un emprunt de 59 900 \$ pour la confection des plans et devis concernant les travaux de réfection par gainage de l'égout sanitaire sur la 1^{ère} avenue entre boulevard Hébert et le boul. St-Laurent été adopté comme suit :

.- Avis de motion:	11 décembre 2018
.- Dépôt du projet de règlement :	11 décembre 2018
.- Adoption:	15 janvier 2019
.- Approbation du Ministère des Affaires municipales et Habitation	27 février 2019
.- Entrée en vigueur:	28 février 2019

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne désirant prendre connaissance dudit règlement peut le faire en se présentant au Service du greffe à l'hôtel de ville, sis au 5465, boulevard Marie-Victorin, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 13 h.

Donné à Sainte-Catherine, ce 28 février 2019

(Signé) Pascalie Tanguay

Me Pascalie Tanguay, directrice des Services juridiques et greffière